

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2022 À 16 H 00

-----  
**Rapport N° 55**

**VŒU DE SOUTIEN AUX MOBILISATIONS POUR L'ÉMANCIPATION EN IRAN PRÉSENTÉ PAR LES GROUPES COMMUNISTE ET CITOYEN, SOCIALISTES ET APPARENTÉS, GÉNÉRATION-S, EUROPE ECOLOGIE LES VERTS, CLERMONT EN COMMUN-FRANCE INSOUMISE, ENSEMBLE CITOYENS !**

-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le dix huit novembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 novembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**Préside la séance** : Olivier BIANCHI, Maire

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

**Conseiller(e)s présent(e)s :**

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :**

Nicaise JOSEPH pouvoir à Lucas PEYRE, Fatima BISMIR pouvoir à Alexis BLONDEAU, Alparslan COSKUN pouvoir à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL pouvoir à Magali GALLAIS, Lucie MIZOULE pouvoir à Pierre MIQUEL, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

**Conseiller(e)s excusé(e)s :**

Valérie BERNARD

-----  
*Mme Christine DULAC ROUGERIE préside la séance et procède à l'appel.*

*M. le Maire arrive après la minute de silence en hommage à Mme PARIENTE et reprend la présidence de la séance avant la présentation de la question n°1.*

*Mme Sondès EL HAFIDHI arrive pendant le diaporama de la question n°3.*

*M. Alparslan COSKUN quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.*

*M. Diego LANDIVAR quitte la séance avant le vote de la question n°5 et donne pouvoir à Mme CHENNOUF-TERRASSE.*

*M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Mme Magali GALLAIS (fin du pouvoir donné par Mme Valérie BERNARD).*

-----  
**Rapport N° 55**  
**VCEU DE SOUTIEN AUX MOBILISATIONS POUR L'ÉMANCIPATION EN IRAN PRÉSENTÉ PAR LES GROUPES  
COMMUNISTE ET CITOYEN, SOCIALISTES ET APPARENTÉS, GÉNÉRATION-S, EUROPE ECOLOGIE LES  
VERTS, CLERMONT EN COMMUN-FRANCE INSOUMISE, ENSEMBLE CITOYENS !**  
-----

Rapporteur : Magali GALLAIS

Le 13 septembre dernier, Masha Jina Amini, âgée de 22 ans, originaire de la région du Kurdistan (nord-ouest du pays), a été arrêtée par la police des mœurs pour « port de vêtements inappropriés ». Elle est morte trois jours plus tard en détention.

Après sa mort tragique, la foule s'est rassemblée devant l'hôpital où elle est décédée. Les forces de sécurité ont battu et arrêté un nombre important de femmes et d'hommes et ont rapidement transféré le corps de Masha Jina Amini à Saquez, sa ville natale. Ce drame a suscité une vague de colère à travers l'Iran et des manifestations partout dans le pays.

Lors des funérailles de la jeune femme, la population en deuil et en colère a scandé des slogans contre la République islamique, le hijab obligatoire et l'oppression systématique des femmes en Iran. L'application de la charia est régulièrement contestée dans le pays et le décès de Mahsa Jina Amini a réveillé les critiques envers la police des mœurs et ses interventions violentes.

Bien qu'elles aient ratifié les conventions internationales, notamment la liberté de manifester, les autorités iraniennes déploient une stratégie répressive pour étouffer les manifestations et mater toute remise en cause de leur pouvoir. Des dizaines de manifestant-e-s ont été tué-e-s par balle. Mais malgré cette répression sanglante, les censures et coupures des réseaux internet, les agressions sexuelles ciblées sur les femmes mobilisées, les arrestations arbitraires, la mobilisation reste forte et déterminée. Depuis le samedi 1<sup>er</sup> octobre, les étudiant-e-s sont entré-e-s en grève générale dans tout le pays, faisant craindre au régime une convergence entre les travailleur-euse-s, les mobilisations des femmes et la jeunesse.

Volker Türk, le nouveau Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, s'est montré très inquiet face au recul croissant des droits des femmes dans le monde. Il a notamment dénoncé la montée des attitudes misogynes et les efforts pour renverser les droits des femmes et des filles dans de nombreux pays.

Pour dénoncer la répression du régime iranien qui s'exacerbe de jour en jour, un rassemblement solidaire a eu lieu à Clermont-Ferrand mercredi 26 octobre à l'appel de nombreuses organisations attachées au respect des droits humains et à l'émancipation.

En cohérence avec la tradition internationaliste de notre ville, solidaire des peuples qui luttent contre l'oppression, et pour prolonger le soutien manifesté par nos concitoyen-ne-s, le groupe *Communiste et citoyen* propose au conseil municipal de soutenir les revendications portées par la population iranienne et d'appeler l'État français à agir en faveur :

- du respect des droits des femmes à disposer de leurs corps ;
- de l'abrogation de l'obligation de porter le voile ;
- de la libération des personnes arrêtées et des prisonniers politiques.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

D'émettre un avis favorable sur ce vœu.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>54</b>	=	47 Conseillers Présents	+	7 Représentés	-	0 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>54</b>	=	<b>Pour : 54</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,



Olivier BIANCHI